



#DÉCLARATION LIMINAIRE

GT IA du 27 mai 2026

Madame Président,

Nous ne pouvons commencer cette réunion sans dénoncer les conditions que vous nous imposez et qui reflètent à la fois un manque d'intérêt pour le dialogue social et un manque de respect pour ses participants. Au risque de vous surprendre, les représentants du personnel sont des êtres humains comme les autres ! Ils et elles dorment la nuit, ont une vie personnelle, essaient de profiter de leurs week-ends, et ont une activité professionnelle riche et variée.

En transmettant les documents 6 jours avant la réunion, ne nous laissant de fait que 3 jours ouvrables, vous ne nous permettez pas de nous les approprier correctement ni de préparer sérieusement et collégalement cette réunion pour laquelle vous ne nous avez même pas fourni d'ordre du jour en bonne et due forme.

Tout le monde s'accordera pourtant sur l'importance du sujet de l'IA, même si ce n'est pas pour les mêmes raisons.

Pour le ministère, il s'agit d'être dans le coup pour capter les financements, de se doter d'une image moderne supposément attractive, d'ajuster ses politiques RH en conséquence et bien sûr de dégager des gains de productivité, donc de la masse salariale.

Pour la CGT, l'IA soulève des enjeux majeurs en matière d'emploi, d'organisation du travail, de contrôle des agents, de protection des données, de qualité du service public, de responsabilité des décisions administratives, de budgets, d'éthique et d'environnement.

L'IA est trop souvent présentée comme un outil globalement disponible dont il suffirait de s'emparer, occultant sa matérialité et les conditions de son existence : accaparement de ressources minières, hydriques, énergétiques et financières ; exploitation de main d'œuvre généralement pauvre et lointaine.

Imposée de manière accélérée, sans contrôle démocratique, sans concertation ni réflexion sur les besoins réels, elle mobilise des budgets colossaux qui sont ainsi détournés des vrais besoins.

Modernité de façade, elle devient la priorité de tous les services informatiques au détriment de la résorption de la dette technique et du renforcement de la sécurité, malgré la multiplication d'incidents alarmants. Elle sert déjà de prétexte aux suppressions d'emplois, alors même que les expérimentations peinent à valider les prétendus gains de productivité.

À défaut de répondre à une réelle demande des agents et des usagers, elle dégrade les conditions de travail, aggrave la perte de sens et la déshumanisation du service public.

La CGT n'est pas opposée à tout progrès technique, mais refuse que celui-ci soit synonyme de déqualification des agents, d'aggravation de la fracture numérique, d'opacité des procédures et de dilution des responsabilités. La CGT refuse aussi toute utilisation de l'IA visant à individualiser davantage les objectifs, à renforcer le management par les chiffres ou à accroître la pression sur les personnels.

En bref, la CGT affirme la nécessité d'un regard critique sur l'innovation technologique qui ne doit pas être guidée uniquement par les logiques de productivité à court terme.

Il ne s'agit pas de dire si l'IA doit être utilisée ou pas, mais à quel coût réel (et pas seulement budgétaire), dans quelles conditions, dans quel objectif et au service de qui. Tous ces éléments doivent être dans la balance pour déterminer les usages acceptables.

Pour la CGT, l'IA doit servir l'amélioration des missions publiques, des conditions de travail et des besoins des usagers.

C'est pourquoi la CGT revendique la transparence complète des algorithmes utilisés, la consultation systématique des représentant.es du personnel, ainsi qu'un droit d'alerte sur les dérives possibles.

Les agent.es doivent bénéficier de formations adaptées, d'un accompagnement réel et d'un droit à la compréhension des outils qu'ils utilisent.

En conclusion la CGT Finances exige :

- un débat transparent sur le déploiement de l'IA ;
- des garanties sur l'emploi et les missions ;
- l'association réelle des représentant.es du personnel ;
- une évaluation des impacts sur les conditions de travail ;
- et le maintien d'un service public humain, accessible et de proximité et de pleine compétence.

Pour la CGT, le progrès technologique ne peut se faire ni contre les agent.es et agents, ni contre les usager.es.